

COMPTE RENDU du CONSEIL MUNICIPAL
Du 4 juillet 2023

Présents : Mme Véronique RUMEAU, M. Guy FREBY, M. Patrick VOISIN, Mme Isabelle PORRO, Mme Marie-France SEGARD, M. Sébastien LOUBES, Mme Romane COMBES, M. Daniel VENOUX, Mme Audrey SURRE

Procurations :

Mme Estelle DELPON à M. Guy FREBY

ORDRE DU JOUR :

- 1- Approbation du dernier conseil municipal
- 2- Désignation du secrétaire
- 3- Travaux de voirie et pluvial comité d'agglo Hameau de Fouchard (complet) et impasse des cimes pour un total de 110 034 euros
- 4- Autorisation de signer les marchés retenus et de déclarer une infructuosité pour le marché de la réhabilitation de l'école de Saint-Pierre-de-Dessus en salle multi-activités et Maison de la Barguillère.
- 5-Location du local PAAJIP pour une équipe d'infirmières
- 6-Avancement de grade d'Yvan.
- 7- Questions diverses

1- Approbation du dernier conseil municipal

Approuvé à l'unanimité

2- Désignation d'un secrétaire de séance: .M Patrick VOISIN

3- Les travaux d'entretien de la voirie et du pluvial sont programmés progressivement chaque année, pour faire face à de nombreux besoins, et ils bénéficient d'un financement de la communauté d'agglomération et d'une DETR accordée à la communauté d'agglomération. Ceux concernant le Hameau de Fouchard et l'impasse des cimes sont sélectionnés en 2023 pour un montant total de 110 034 euros. D'autres engagements sont pris en 2024, la route allant de Fouchard au chemin des Cimes jusqu'au parking privé remise en état du talus. Des travaux se poursuivront par vague annuelle grâce au fond de concours de l'agglomération.

4- Le projet de réhabilitation de l'ancienne école en salle multi-activité et Maison de la Barguillère a débuté il y a environ un an et demi.
Le maître d'œuvre CBIT présente au conseil municipal le résultat de la procédure de marché public en procédure adaptée, qui concerne plusieurs corps de métier répartis en neuf lots.

De manière à assurer un principe d'impartialité, madame le maire est sortie du conseil municipal pendant l'examen du lot 4 « Menuiserie intérieures et extérieures ».

La présidence est alors assurée par le 1^{er} adjoint Guy Freby. De même Audrey Surre est sortie du conseil municipal pendant l'examen du lot 1 « Gros Œuvre ».

Les débats ont conduit à sélectionner les entreprises qui ont été retenues à l'unanimité des membres présents du conseil municipal, pour chaque lot examiné.

Le lot 9 « VRD » a été déclaré infructueux et le maître d'œuvre lance une nouvelle démarche auprès de 3 entreprises potentiellement candidates

Le conseil municipal autorise à l'unanimité de maire à signer les marchés retenus et à déclarer l'infructuosité du lot 9 (voirie)

Les candidats non retenus seront informés dans un premier temps par la responsable juridique de l'agglomération en charge de l'appel d'offre

5 - Le local anciennement occupé par le PAAJIP est maintenant vacant. Il sera proposé en location à une équipe de 5 infirmières. Le conseil municipal est unanimement favorable à cette proposition.

6 - Avancement de grade d'Yvan Galy : Mr Galy est promu au grade d'adjoint Principal de 1^{ère} classe en date du 1^{er} janvier 2023.

7- Questions diverses

Le financement de la traverse du village bénéficie d'une subvention de l'Etat, du département et de l'agglomération. Ces subventions notifiées font maintenant l'objet d'une demande de versement. La part restant à la charge de la commune est de 103 528 euros.

La réception des travaux aura lieu fin juillet, en lien avec l'huissier mandaté par l'entreprise Colas, pour examen d'éventuels litiges.

Le chantier d'aménagement de la voirie de Saint Pierre de dessus s'est déroulé rapidement et efficacement. Une réflexion sur l'aménagement de l'espace sera menée avec les habitants pour préserver des espaces de convivialité en organisant le stationnement de véhicules

Madame le Maire lève la séance à 20h15.

Le secrétaire de séance

Patrick Voisin



Le maire

Véronique Rumeau

